

Comité de quartier Ouest-Nord (COQON)

Prochaine réunion mercredi 19 juin 2019 à 20h30 à l'École Carnot

Compte rendu de la réunion du mardi 29 janvier 2019

Présents : une vingtaine de personnes (conditions météo défavorables : neige).

Au titre de la Ville : Jean Paul Notte - chargé de mission Sécurité, Charlotte Guilhou, chargée de mission Participation citoyenne, Samuel Besnard et Hugo Leclerc, élus référents.

Animateur : Claude Plan , secrétaire de séance : François-Marie Blondel

Rappel sur dématérialisation : la diffusion papier étant à l'avenir restreinte, les personnes intéressées doivent donner leur adresse postale ou de messagerie pour recevoir les CR.

1. Réforme du stationnement sur Cachan - Dominique Sprenger

En septembre dernier, la maire a souhaité que ces questions soient approfondies en créant une commission spécifique par quartier, car les problèmes y sont différents. C'est le cas pour notre quartier puisqu'une commission se réunit régulièrement depuis maintenant trois années.

Les comités de quartier ont été invités à formuler leurs remarques et leurs propositions à la suite d'une première réunion générale de tous les comités le 18 décembre 2018. La commission stationnement de Coqon a déjà fait un appel à volontaires ; plusieurs personnes ont répondu positivement ; il est toujours possible de rejoindre cette commission. Le retour des réflexions de chaque comité est attendu pour le 18 mars. Une soirée de restitution de tous les comités aura lieu le 8 avril.

La situation de l'Impasse Louise Marguerite n'ayant pas été traitée lors des travaux de l'été 2017, une réunion de concertation avec les riverains est organisée le lundi 4 février. On y discutera de la possibilité de mettre cette impasse en zone de rencontre avec priorité aux piétons et vitesse limitée à 20 km/h.

2. Projet de restructuration RD920 - Samuel Besnard

Samuel Besnard informe sur l'état du projet : le bilan de la concertation qui a eu lieu au printemps 2018 devrait être publié d'ici peu. Un comité technique devait se tenir le 11 février. La ville de Cachan demande la création d'un comité de pilotage pour ce projet.

3. Chantier gare GPE Ligne15 d'Arcueil-Cachan - C. Plan

Le comblement des carrières situées au dessus du trajet du futur métro va se dérouler en deux étapes, la première entre avril 2019 et mars 2020 et la seconde entre juillet 2019 et juin 2020. Ces travaux ont pour effet de bloquer les accès aux villas qui débouchent sur l'avenue Carnot. Un parking provisoire va être créé à l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la coopérative, avec 35 places qui seront réservées aux habitants des villas concernées. Ce parking ne permettra de stationner qu'une partie des véhicules concernés (95 au total), d'où sans doute une rotation à prévoir.

Le tunnelier est en cours d'installation au fond du chantier de la gare. Il devrait commencer à creuser en direction de Villejuif à partir de la mi mars 2019. L'évacuation des matériaux se fera par un tapis roulant et par chargement dans des camions coté rue Marcel Bonnet. On peut prévoir jusqu'à une centaine de camions par jour pour effectuer cette évacuation.

Une réunion publique d'information organisée par la ville et la Société du Grand Paris (SGP) devait avoir lieu le 12 février. Un événement festif (KM) semblable à celui qui avait eu lieu au moment du ripage, est prévu pour le mois d'avril.

Concernant l'aménagement du secteur gare, un dispositif d'écoquartier a été adopté par la Ville ; il implique le respect d'une charte qui fixe des objectifs environnementaux. L'ensemble du projet devra associer des activités tertiaires, des commerces, des logements et un hôtel.

La Ville et la SGP vont faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour élaborer d'ici l'été un cahier des charges destiné aux futurs promoteurs. Une concertation sur le contenu de ce cahier des charges devrait avoir lieu entre avril et juin 2019. Cette concertation s'inscrit dans la volonté plus générale de la Ville d'élaborer une « charte promoteurs », comme elle l'a mentionné dans l'engagement n° 10 de la démarche *Parlons ensemble de Cachan*.

Les premières offres des promoteurs sont attendues à l'été 2019.

4. Démarche participation citoyenne : "*Parlons ensemble de Cachan*" - Charlotte Guilhou

Entamée par des entretiens et une série de réunions entre septembre à décembre 2018, cette démarche a été conclue par une réunion publique de restitution le 12 décembre 2018. A cette occasion la maire a annoncé une trentaine d'engagements. On peut consulter les compte rendus des réunions et le contenu des engagements sur le site de la ville et sur le blog du comité de quartier : [restitution réunion du 12 décembre 2018](#).

5. Budget participatif - Charlotte Guilhou

La Ville a décidé de consacrer 100 000 € d'investissement à la réalisation de projets proposés par des Cachanais. La période de dépôt des projets s'étend du 17 janvier au 17 février. Ensuite les projets sont étudiés par les services pour voir s'ils sont recevables et faisables et pour en évaluer les coûts. Un comité citoyen va être mis en place pour accompagner et ensuite sélectionner les projets recevables parmi tous les projets proposés. Ce comité comprendra cinq représentants des comités de quartier (Claude Plan s'est proposé pour le comité Ouest Nord) et aussi cinq personnes parmi des volontaires qui peuvent candidater jusqu'au 18 février. Les habitants de Cachan seront appelés à voter entre le 6 mai et le 6 juin et les projets élus seront annoncés dans la foulée !

Informations sur <https://budgetparticipatif.ville-cachan.fr/app/bp/home>

6. Retour sur les activités de l'Inter-comités de quartier - Claude Plan

Deux séances de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des comités de quartier ont eu lieu en 2018. Les animateurs ont pu partager leurs expériences et étudier comment on pourrait améliorer la participation des habitants dans les actions des comités de quartier.

Par ailleurs, le bilan des années 2017 et 2018 est en cours de rédaction.

7. Éléments de réponse aux points évoqués lors de la dernière réunion du 9 octobre 2018

Q : Occupation abusive des trottoirs (voitures, motos, poubelles) : quelles mesures prises ou envisagées ? R : En ce qui concerne le stationnement, il faut faire appel à la police municipale pour toute situation gênante pour les usagers. En ce qui concerne les poubelles, des courriers sont adressés aux personnes concernées avant une verbalisation.

Stationnement rue de la Gare par des véhicules d'Arcueil : la mise à jour des badges verts d'Arcueil dépend de la ville d'Arcueil ; la discussion est en cours.

Arrangement floral à l'angle rue A. Melun : il devrait être mis en place avec un groupe d'habitants (Carnouette nature) ainsi que deux autres dans le quartier (Espérance et Bel Air).

Potelets arrachés rue de la Gare : ils sont rapidement remplacés mais souvent détruits aussitôt après ; c'est une question de civisme difficile à traiter ; une solution autre va être étudiée (barrières).

Garages : de nouvelles discussions ont eu lieu récemment, mais les garages acceptent plus ou moins facilement les contraintes du stationnement

Pont rue Marcel Bonnet : il manque pour les piétons qui remontent la rue une signalisation à l'entrée du chantier GPE. Ce point va être étudié.

8. Parole aux habitants

Projet immobilier situé à l'angle de l'avenue Carnot et de l'avenue A Briand : il est confié par la Ville à l'EPFIF (Établissement Foncier d'Ile de France) qui se charge d'acheter les parcelles. Plusieurs mutations de propriété sont en cours.

Projet immobilier Claudel (groupe Arcade) au 83 avenue A Briand : un nouveau permis de construire a été déposé et accordé.

9. Divers

Chantier du programme Marnage au 4 avenue Carnot : un retour du cheminement piéton sur le trottoir au long du chantier est prévu. La base de vie des ouvriers du chantier sera installée en face sur un terrain de la Ville au 15 bis avenue Carnot

Problème récurrent de stationnement gênant à l'angle rue du Bel Air et rue M. Védry : la solution passe par la pose de potelets ou d'un bac floral.

RER B : quelle suite lettre collective à la présidente d'IDF Mobilités ? Les élus et des associations demandent que la priorité soit donnée aux travaux de la ligne B et demandent que la mise en chantier du CDG Express vers Roissy soit d'autant repoussée.

Implantation des nouveaux Vélib : des statistiques consolidées sur l'usage de ces vélos classiques et à assistance électrique seront disponibles en mars ; à la station Vélib proche RER B Bagneux, il y a un risque pour les utilisateurs car il manque un espace de recul lorsqu'on prend un Vélib. Cette station est « autoportante » et pourrait être déplacée, notamment avec la mise en place du chantier de construction au même endroit.